

Les propriétaires, objet de toutes les attentions ?



par Hubert Tassin – Président des P.P.

Devenir un jour propriétaire, un rêve que j'ai porté en moi très tôt, lorsque j'accompagnais mon père sur les hippodromes lyonnais. Accéder à ce statut, avec sa part de prestige, mais surtout de rêve, avoir ses couleurs, participer une journée de passion et d'élégance, passer le poteau en tête... Autant d'images que je conserve en moi comme une madeleine de Proust.

Je n'ai pas perdu ce feu sacré, cette dose d'enthousiasme qui est le seul moteur qui vaille pour avoir des chevaux à l'entraînement ou pour les élever. Mais il faut admettre que les contraintes, les difficultés et parfois le sentiment de ne pas être considéré par le système sont autant de facteurs qui peuvent conduire au découragement et qui expliquent parfois l'abandon par certains de ce qui fut pourtant une passion.

C'était mieux avant ?

Je ne suis pas de ceux qui considèrent que le passé vaut mieux que le présent et qui se réfugient derrière le « *c'était mieux avant* » pour refuser toute évolution et condamner le modernisme. Tout le monde peut regretter la glorieuse époque où les courses étaient un loisir reconnu et partagé par des dizaines de milliers

Vendredi 26 février 2021 - N°337

de spectateurs qui peuplaient les différentes enceintes de l'hippodrome du Bois de Boulogne, de celui de la Butte Mortemart, des grands hippodromes urbains. Ces souvenirs ne doivent pas devenir des remparts pour ne pas avancer mais au contraire un socle pour mieux construire.

Aujourd'hui, les technologies du numérique rendent par exemple la vie du propriétaire beaucoup plus participative. Nombre d'entraîneurs vous adressent des vidéos des galop du matin. Vous pouvez suivre les engagements et forfaits quasiment en temps réel, voir et revoir les images de courses à l'envi...

Suivre une course sur Equidia et être présent sur l'hippodrome, ce sont deux expériences très différentes. Dans un autre domaine, la Route des Etalons -dont les PP avait plaisir à être partenaires- a perdu cette année sa saveur en se cantonnant à internet par la force des choses. Mais ne boudons pas notre chance : toutes ces avancées technologiques sont autant de compléments à une vie du propriétaire bien différente, mais dont nous ne pourrions aujourd'hui plus nous passer.

Mais le terrain du numérique est en évolution permanente et notre Institution peine forcément à rester à la page pour poursuivre un objectif : faciliter et valoriser le quotidien du propriétaire. Pire, l'informatique est parfois utilisée comme une excuse pour justifier une baisse de la qualité du service et pour rendre plus complexes certaines formalités. Essayez aujourd'hui de créer une société de personnes autour d'un nouveau projet d'écurie et vous serez surpris des tracasseries administratives qu'on vous oppose. France Galop vous suggère même parfois de passer par un juriste spécialisé tellement le maquis des obligations est devenu touffu.

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

Décourageant ! On a ainsi cru intelligent de déléguer la gestion nos comptes à France Galop à un établissement bancaire et cela a –comme je l’avais prévu- considérablement accru les contraintes qu’on nous oppose ! De quoi parfois avoir envie de renoncer comme s’en est fort justement ému notre administrateur Jean-Paul Challet dans une excellente tribune publiée cette semaine par *Jour de Galop*.

Il reste tant à faire

Il aura fallu se battre pour obtenir que les images de courses soient faciles d’accès sur les sites d’Equidia et des sociétés. Ensuite, il aura fallu lutter pour qu’elles soient diffusées gratuitement. Maintenant, nous devons convaincre les instances de France Galop pour que les courses PMH soient diffusées sur internet en direct, ce qui doit entraîner évidemment la possibilité de prendre des paris à distance. Ce serait une simple mise aux normes du monde numérique qui est le nôtre et, évidemment, un levier financier non négligeable. Ce dossier –qui fut la promesse électorale de nombreux candidats qui semblent l’avoir oubliée aujourd’hui- constituerait non seulement un vrai retard comblé sur le plan de l’industrie des loisirs, mais aussi une avancée importante. Mais au-delà de ce qui apparaît si évident, il reste tant de choses à faire et qui faciliterait la vie quotidienne des acteurs des courses.

Depuis combien d’années demandons-nous une simplification des relevés de comptes que nous adressent –maintenant par voie numérique- les services de France Galop ? On peut aujourd’hui d’un simple « clic » acheter un bien à l’autre bout du monde mais il faut toujours être présent sur l’hippodrome pour acheter un cheval à réclamer, comme pour engager un pari PMH. Une demande est en voie d’instruction mais l’instruction est bien longue. Voilà une proposition concrète que nous appelons de nos vœux urgemment.

A l’heure des puces électroniques et du *cloud* comment imaginer qu’on fonctionne encore avec des livrets signalétiques en format papier avec toutes les erreurs, ratures, oublis que cela entraîne et qui viennent exposer les propriétaires et les entraîneurs à des décisions des commissaires parfois incompréhensibles. Encore un point d’amélioration qui devrait être prioritaire !

Un état d’esprit

Ce ne sont donc pas les chantiers qui manquent pour rendre nos vies moins soumises à des contraintes bureaucratiques et notre passion plus vivante. Et nous nous sommes à maintes reprises déclarés prêts à associer nos réflexions et à confronter nos expériences sans parvenir à convaincre France Galop de l’intérêt de créer un « Comité des Propriétaires » qui aurait été un point d’appui concret pour le département « Acteurs des Courses » de France Galop. C’est dommage, mais révélateur d’un état d’esprit.

France Galop est une administration et remplit ce rôle avec la minutie et l’attention requises. Son travail n’est pas en cause. C’est l’état d’esprit qu’il faut modifier. La manière dont France Galop a géré le dossier de la suppression de la TVA sur les allocations est exemplaire d’un fonctionnement qui ignore nos avis. Ce dossier mis sur la table par Bercy avant l’été nous a été communiqué en septembre... Que d’énergie (et d’honoraires d’avocats) aurons-nous dû dépenser avec d’autres associations de propriétaires du Trot et du Galop pour saisir la Direction de la Législation fiscale par le truchement de parlementaires, pour que le mode de fonctionnement présenté soit revu. Cette démarche commune a finalement abouti cette semaine par une communication des services fiscaux au conseil du Trot et de France Galop. C’est par une communication dans *Jour de Galop* que nous avons

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

eu connaissance de la position plus favorable des services de Bercy. Contrairement au Trot, France Galop -qui nous savait pourtant sur le pont sur ce sujet- n'aura pas pris la peine de nous adresser le courrier de Bercy par mail dès sa réception.

Certes, c'est le résultat qui compte et la doctrine précisée va, très heureusement pour les propriétaires intervenants, à l'inverse de la position très pénalisante qui avait été présentée en septembre. Mais le rôle de France Galop est bel et bien de témoigner aussi de la considération aux acteurs des courses, notamment à travers leurs associations représentatives. Et sur ce plan-là, il y a des progrès à faire. Le sujet TVA conserve quelques points à préciser et il est indispensable qu'une discussion avec les représentants des personnes concernées fixe les termes des négociations.

La recherche de la transparence des dossiers et de leur instruction et pas seulement d'informations quand tout se veut bouclé, est constitutive de la vie associative qui fonde le fonctionnement de notre Institution. On a trop souvent l'impression que les dossiers de France Galop sont classés « confidentiels », laissant libre court aux rumeurs et supputations. Et le silence assourdissant de ceux qui sont élus pour représenter les propriétaires et les éleveurs ajoute à ce sentiment d'opacité.

Les propriétaires sont -avec les parieurs- la clé de voute du système. Il est plus que temps de rendre cette affirmation concrète.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr.